



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service : ECLAT

Affaire suivie par : Christèle TZANEV

Tél. : 03 20 40 43 39

christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Avis du CRHH sur la programmation Anah 2024

Conformément à l'article R362-2 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) est consulté pour avis sur la programmation annuelle et pluriannuelle des différentes aides publiques au logement.

La répartition départementale des crédits budgétaires de l'Anah pour 2024 a été soumise aux membres du CRHH le 29 mars 2024 :

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Réserve régionale	Hauts-de-France
Dotation travaux	19 898 608 €	93 429 231 €	14 556 152 €	67 076 762 €	22 458 769 €	25 177 271 €	242 596 793 €
Ingénierie	1 000 000 €	4 258 128 €	2 350 017 €	2 353 315 €	886 089 €	14 067 921 €	24 915 470 €
Dotation totale	20 898 608 €	97 687 359 €	16 906 169 €	69 430 077 €	23 344 858 €	39 245 192 €	267 512 263 €

Le CRHH émet un avis favorable sur la répartition territoriale des crédits budgétaires de l'Anah pour 2024.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,

Matthieu DEWAS